

Les Jeux Olympiques modernes

Si la naissance des Jeux grecs est mythique et obscure, celle des Jeux Olympiques modernes est historiquement datée : elle est l'oeuvre d'un humaniste des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles : **Le Baron Pierre de Coubertin**.

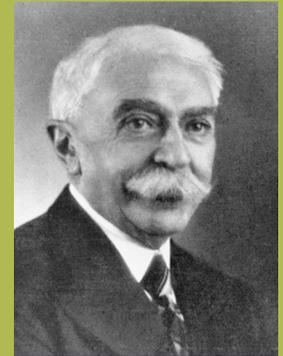
Les Jeux olympiques ne sont pas nés pour autant du jour au lendemain. Le développement des sports au XIX^{ème} siècle a joué un rôle essentiel. L'idée même d'une renaissance de l'Olympisme a mûri longuement dans l'esprit du baron avant d'être concrétisée.

Pierre de Coubertin



Pierre de Coubertin (1863-1937) est né à Paris le 1er janvier 1863.

Après avoir obtenu son baccalauréat en 1880, il est admis à l'école militaire de Saint Cyr, mais il choisit plutôt d'entamer des études supérieures à la Faculté de droit de l'École des Sciences Politiques. Toutefois, peu enclin à faire carrière dans ce domaine, il se tourne alors vers la pédagogie. C'est ainsi qu'en 1883, il part en Angleterre pour comparer les systèmes pédagogiques anglo-saxon et français. Suite à ce voyage, il entreprend l'oeuvre de sa vie, c'est-à-dire la réforme du système éducatif par le sport. En effet, convaincu de l'importance que doit prendre le sport dans une formation équilibrée de l'individu, il se consacre dès lors à la propagation de cette idée par toutes sortes de moyens : conférences, publications, mise sur pied de sociétés sportives ou éducatives, etc. À ce titre, mentionnons qu'il fonde notamment l'Union des sociétés françaises de course à pied (1887), l'Association pour la réforme de l'enseignement (1906), le Musée et la Bibliothèque Olympique (1925), l'Union Pédagogique Universelle (UPU, 1925) et le Bureau international de pédagogie sportive (BIPS, 1928).



Mansell/Time Life Pictures/ Getty Images

Dès le début des années 1890, Pierre de Coubertin travaille activement au rétablissement des Jeux Olympiques (JO). Après un échec en 1892, il organise le Congrès International Athlétique de Paris, en 1894, au terme duquel le Comité International Olympique (CIO) est constitué et les JO sont rétablis. Pour Coubertin, leur rénovation constitue la consécration de son vaste projet de réforme pédagogique.

Les premiers JO restaurés ont lieu à Athènes en 1896. Ceux-ci terminés, Coubertin succède à Demetrius Vikelas à la présidence du CIO. Pendant la Première Guerre mondiale, en 1915, il installe l'organisation à Lausanne. Il y demeure en poste jusqu'en 1925 puis en devient le Président d'honneur à vie. Tout au long de sa vie, Pierre de Coubertin rédige de nombreux écrits. On estime à environ 15'000 pages imprimées ses publications diverses, sans compter sa correspondance personnelle. Cette importante production écrite traite avant tout de l'Olympisme, de sport et d'éducation, mais touche également des sujets aussi variés que l'histoire, la géographie, la sociologie, la psychologie ou la politique. On doit notamment à Coubertin la rédaction des textes « fondateurs » de l'Olympisme moderne, dont la Charte Olympique, de même que de nombreux ouvrages comme son Histoire Universelle éditée en 1926-1927.

Pierre de Coubertin décède à Genève le 2 septembre 1937. Selon ses dernières volontés, son corps est inhumé au cimetière du Bois de Vaux à Lausanne et son coeur repose dans une stèle de marbre commémorant la rénovation des JO à Olympie (Grèce).

www.coubertin.ch

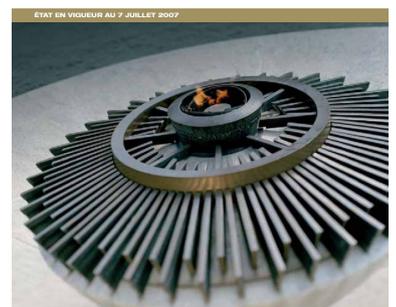
La Charte olympique est la codification des Principes fondamentaux de l'Olympisme, des Règles et des Textes d'application adoptés par le Comité International Olympique (CIO). Elle régit l'organisation, les actions et le fonctionnement du Mouvement olympique et fixe les conditions de la célébration des Jeux Olympiques. Par essence, la Charte olympique a trois objectifs principaux :

- La Charte olympique, en tant que document de base de nature constitutionnelle, fixe et rappelle les principes fondamentaux et les valeurs essentielles de l'Olympisme ;
- La Charte olympique sert également de statuts au Comité International Olympique ;
- De plus, la Charte olympique définit les droits et les obligations réciproques des trois principales parties constitutives du Mouvement olympique, soit le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques, ainsi que les comités d'organisation des Jeux Olympiques, qui doivent tous se conformer à la Charte olympique.

http://www.olympic.org/Documents/olympic_charter_fr.pdf



CHARTE OLYMPIQUE



Le Mouvement olympique

L'Olympisme est diffusé grâce au Mouvement olympique avec à sa tête le Comité International Olympique (CIO), autorité suprême qui le dirige. Viennent ensuite des organisations reconnues par le CIO qui se conforment aux principes de l'Olympisme et suivent les règles du CIO établies dans la Charte olympique :

Le CIO est une association internationale non gouvernementale, à but non lucratif, ayant la personnalité juridique. Sa durée est illimitée. Son siège social est à Lausanne.

- Fédérations Internationales de Sports (FIS) dont le sport est inscrit au programme des Jeux Olympiques.
- Comités Nationaux Olympiques (CNO): subdivision du Comité international olympique (CIO) qui en compte 205 dans le monde. Seuls les CNO sont habilités à sélectionner un athlète pour participer aux Jeux olympiques.
- Comités d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO).
- Associations nationales et clubs sportifs.
- Officiels, entraîneurs et dirigeants sportifs et, bien sûr, les athlètes.

Le CIO a été fondé à Paris le 23 juin 1894 par le Baron Pierre de Coubertin. Pour commémorer cette date, le CIO a décidé en 1948 de créer la Journée olympique, sorte «d'anniversaire» du Mouvement olympique. Célébrée à l'origine par neuf pays seulement, la Journée olympique est organisée aujourd'hui dans le monde entier. Dans de nombreux pays, les célébrations prennent la forme de courses populaires.

Huit présidents pour plus d'un siècle d'Olympisme

Contrairement à l'idée reçue, le premier président du CIO n'est pas Pierre de Coubertin. À l'origine, il avait été décidé que le pays dans lequel allait se dérouler les Jeux devait également assumer la présidence. Ainsi, c'est un Grec (Dimetrius Vikelas) qui fut choisi premier président du CIO jusqu'au premier Jeux à Athènes en 1896. L'idée fut toutefois vite abandonnée et Pierre de Coubertin devint non seulement le deuxième président du CIO, mais il continua d'occuper ce poste pendant près de 30 ans, de 1896 à 1925. Depuis 1999, le président du CIO est élu par les membres du CIO au scrutin secret pour une période initiale de huit ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans. Le président dirige toutes les activités du CIO et le représente de manière permanente. Le président actuel est, depuis le 16 juillet 2001, le Dr Jacques Rogge (Belgique).

Les présidents du CIO :

Demetrius Vikelas (Grèce) 1894 - 1896
Pierre de Coubertin (France) 1896 - 1925
Henri de Baillet-Latour (Belgique) 1925 - 1942
J. Sigfrid Edström (Suède) 1946 - 1952
Avery Brundage (États-Unis) 1952 - 1972
Lord Killanin (Irlande) 1972 - 1980
Juan Antonio Samaranch (Espagne) 1980 - 2001
Jacques Rogge (Belgique) 2001 - ...



Foto: DENIS BALIBOUSE
<http://www.banett.no/ntb/sport/article297821.ece>

Le Mouvement Olympique :

- promeut le développement des qualités physiques et morales, qui sont les bases du sport,
- éduque la jeunesse par le sport, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique,
- fait connaître universellement les principes olympiques, suscitant ainsi la bonne volonté internationale
- convoque tous les athlètes au grand festival quadriennal du sport que sont les jeux Olympiques.

CITIUS - ALTIUS - FORTIUS

Les trois mots latins deviennent la devise olympique en 1894, date de la création du CIO. C'est Pierre de Coubertin qui propose cette devise empruntée à son ami Henri Didon, un prêtre dominicain qui enseignait le sport à ses élèves.

Le choix des villes hôtes

Le rôle du CIO est de choisir la ville hôte et d'établir la procédure de candidature et d'élection. Le choix de la ville hôte est la prérogative de la Session du CIO (l'Assemblée générale des membres de l'institution). Sauf circonstances exceptionnelles, cette élection a lieu sept ans avant la célébration des Jeux Olympiques et se déroule dans un pays qui n'a pas de ville candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en question.

La procédure aboutissant à l'élection de la ville hôte des Jeux Olympiques est régie par la Charte olympique. Depuis décembre 1999, cette procédure comprend deux phases qui s'étendent sur deux ans environ :

Phase 1 : Demande de candidature

Toute ville désireuse d'organiser les Jeux de l'Olympiade ou les Jeux Olympiques d'hiver doit être proposée au CIO par son Comité National Olympique (CNO). Tout au long de cette première phase, qui dure environ 10 mois, les villes en lice sont considérées comme des « villes requérantes ».

Un certain nombre de critères sont pris en compte pour l'appréciation technique des demandes de candidature : entre autres, soutien du gouvernement, opinion publique, infrastructure générale, sécurité, sites, hébergement et transport.

Pour conclure cette première phase, la commission exécutive du CIO désigne, sur la base des conclusions du rapport du groupe de travail, les villes qui sont acceptées comme « villes candidates ».

Phase 2 : Candidature

Les villes acceptées comme « villes candidates » entament alors une deuxième phase au cours de laquelle elles doivent remettre un dossier de candidature au CIO en réponse aux questions figurant dans le document intitulé « Procédure de candidature et questionnaire ».

Les dossiers de candidature sont analysés par une commission d'évaluation. Cette commission effectue des visites d'inspection dans chacune des villes candidates avant de publier un rapport contenant ses conclusions, lequel est envoyé à tous les membres du CIO et mis en ligne sur le site web de l'institution. La commission exécutive du CIO dresse ensuite la liste finale des villes candidates qui seront soumises au vote de la Session du CIO pour l'élection de la ville hôte. La commission d'évaluation est composée de membres du CIO, de représentants des Fédérations Internationales (FI), des Comités Nationaux Olympiques (CNO), de la commission des athlètes du CIO et du Comité International Paralympique (IPC), ainsi que d'autres experts.

La joie de la délégation brésilienne quelques instants après le choix de Rio de Janeiro pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2016



Des choix de villes remis en cause

En novembre 1998, Marc Hedler, un membre du CIO révèle l'existence de pots-de-vin pour plus de 15 millions de dollars au moment de l'attribution des jeux d'hiver à Salt Lake City en 2002. Il affirme que ces pratiques existent depuis au moins dix ans. Quatre membres du CIO démissionnent, six autres sont exclus pour corruption et une dizaine d'autres sont officiellement « avertis ». Selon Tom Welch, chargé de verser les pots-de-vin pour le comité d'organisation de Salt Lake City, « 80% des membres du CIO auraient dû être exclus ».

Cette crise démontra aux membres du CIO la nécessité de moderniser leur institution, ce qui fut fait en un laps de temps très court. Aussi, des décisions radicales furent prises au cours de l'année 1999.

- Modification de la procédure d'élection des villes candidates pour 2006, dont la suppression des visites des membres du CIO aux villes candidates, afin d'éviter les « cadeaux symboliques » et autres avantages faits à ces membres.

- Création d'une commission des candidatures (pour l'élection des membres du CIO).
- La durée du mandat des membres est désormais de huit ans, renouvelable par réélection.
- Limitation du nombre des membres du CIO à 115 au maximum.
- Limitation du mandat présidentiel à huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans.

Le 6 juillet 2005, réunis à Singapour, les membres du CIO ont attribué les Jeux Olympiques de 2012 à Londres au détriment de l'autre ville favorite Paris et de Madrid, Moscou et New York.



Le Musée olympique

L'idée d'un Musée Olympique remonte à Pierre de Coubertin lui-même. Au début du XX^{ème} siècle déjà, l'initiateur des Jeux Olympiques modernes espérait créer un musée chargé de rassembler et de préserver l'héritage des Jeux. Quelques années après l'installation du siège du CIO à Lausanne, Pierre de Coubertin met en place l'embryon d'un Musée Olympique. Celui-ci ferme ses portes en 1970. Dans les années 1980, le président Samaranch reprend l'idée de Coubertin. Un musée provisoire est ouvert dans un autre quartier de Lausanne. Le projet du Musée Olympique actuel commence à se réaliser avec le début des travaux à Ouchy en 1988. L'inauguration a lieu en 1993, plus exactement le 23 juin, date symbolique dans l'histoire du Mouvement olympique.



Le Musée, qui attire plus de 200'000 visiteurs par an, conserve les archives historiques du CIO et des Jeux sous la forme de documents écrits, de photos et de films. Les témoignages des Jeux de l'Antiquité, l'équipement sportif utilisé de 1896 à nos jours, les médailles, les affiches, les mascottes et bien d'autres souvenirs des Jeux font partie de ses collections. Grâce aux expositions, les visiteurs peuvent découvrir un grand nombre de ces trésors.

Le rôle du Musée Olympique est de fonctionner comme une véritable vitrine de l'institution et de favoriser les contacts avec l'extérieur, tant au niveau régional qu'international.

Si le CIO travaille à renforcer le Mouvement olympique à travers des programmes ciblés, le Musée apporte sa contribution en favorisant la connaissance du Mouvement olympique auprès du grand public.

Il offre la possibilité aux visiteurs d'envisager le sport et l'Olympisme sous différents aspects et par différents biais :

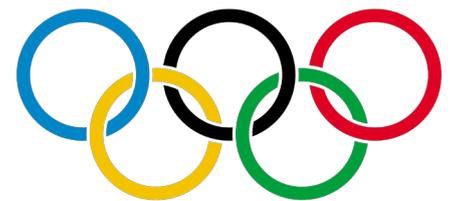
- une exposition permanente sur l'histoire de l'Olympisme et l'évolution des Jeux, ainsi que des expositions temporaires sur des thèmes importants liés au sport ;
- des programmes pédagogiques, des publications pour enseignants, avec des visites thématiques et des ateliers ;
- une semaine olympique ;
- des événements culturels tels que concerts, conférences, festivals et spectacles.

Des symboles olympiques : les anneaux, la flamme et le serment

Les Anneaux Olympiques

Les cinq anneaux représentent les cinq continents. Ils sont entrelacés pour indiquer l'universalité de l'Olympisme et la rencontre des athlètes du monde entier au moment des Jeux Olympiques. Sur le drapeau olympique, les anneaux apparaissent sur un fond blanc. Combinées de cette façon, les six couleurs du drapeau (bleu, jaune, noir, vert, rouge et blanc) représentent toutes les nations. Il est donc faux de croire que chacune des couleurs est associée à un continent précis.

Pierre de Coubertin, le père des Jeux Olympiques modernes, explique lui-même la signification du drapeau : « Le drapeau olympique, [...], est tout blanc avec, au centre, cinq anneaux enlacés : bleu, jaune, noir, vert, rouge ; [...]. Ainsi dessiné, il est symbolique; il représente les cinq parties du monde unies par l'Olympisme et ses six couleurs d'autre part reproduisent celles de tous les drapeaux nationaux qui flottent à travers l'univers de nos jours. » (1931) Textes choisis II, p.470.



Même si Pierre de Coubertin conçoit les Jeux Olympiques dès leur rétablissement en 1896 à Athènes (Grèce) comme un événement international, c'est seulement aux Jeux de Stockholm (Suède) en 1912 que, pour la première fois, les participants sont originaires des cinq continents. Une année après, en 1913, les cinq anneaux apparaissent sur l'en-tête d'une lettre écrite par Pierre de Coubertin. Les anneaux sont dessinés et coloriés de sa main.

C'est encore Coubertin qui a l'idée du drapeau olympique. Il présente les anneaux et le drapeau en juin 1914 à Paris, à l'occasion du Congrès olympique. La Première Guerre mondiale empêche la célébration des Jeux prévus à Berlin en 1916. Il faut attendre ceux d'Anvers (Belgique) en 1920 pour voir flotter le drapeau et ses cinq anneaux dans un stade olympique.

L'universalité exprimée par le symbole et le drapeau est une idée nouvelle au début du XX^{ème} siècle. Les nationalismes sont très marqués et les tensions entre certains pays sont fortes. C'est pourtant dans ce climat que Coubertin propose le



Cérémonie d'ouverture à Pékin

Photo: Adam Pretty/Getty Images

La flamme Olympique

Depuis sa découverte, le feu occupe une place particulière et est souvent considéré comme un élément sacré. Les Grecs faisaient brûler un feu en permanence devant les principaux temples.

Au sanctuaire d'Olympie, là où se déroulaient les Jeux Olympiques de l'Antiquité, une flamme brûlait en permanence. Aujourd'hui il ne reste plus aucune trace des autels, mais la cérémonie actuelle d'allumage de la flamme olympique devant le temple d'Héra rappelle ces faits.

En 1928, lors des Jeux Olympiques à Amsterdam, la flamme fut acheminée depuis la Grèce pour y devenir un signe fort d'universalisme et de l'expression des valeurs positives du sport et de l'olympisme.

Le premier relais de la flamme, comme nous le connaissons aujourd'hui, a eu lieu en 1936 et le flambeau a voyagé d'Olympie en Grèce jusqu'à Berlin en Allemagne. Ce fait historique entraîne occasionnellement des controverses sur le bien fondé de cette pratique, car elle fut décidée à l'origine pour participer à la glorification du Troisième Reich. Malgré ces débuts discutables, le relais de la flamme olympique s'impose au cours du XXème siècle comme un symbole de solidarité et de paix, rappelant la trêve sacrée de l'antiquité en parcourant le monde entier avant d'arriver à la ville hôte des Jeux.

Pour en savoir plus sur les origines et le rôle de la flamme olympique et du relais :

http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_655.pdf



Beijing Olympics Opening Ceremonies
Photo: Julian Finney/Getty Images
<http://diving.about.com/od/olympicphotogalleries/ig/Beijing-Opening-Ceremonies/>



Le Troisième Reich voit dans les XIèmes Jeux Olympiques une occasion de célébrer la puissance de la race aryenne et du régime nazi, tout en offrant une image rassurante. Le monde est pourtant secoué, à l'échelle internationale par la crise économique et, à l'échelle européenne, par une Guerre d'Espagne déclenchée le mois précédent et dans laquelle l'Allemagne est partie prenante. Le matin même de la cérémonie d'ouverture, l'Espagne déclare finalement forfait et ne paraît donc pas autour du stade au milieu des 49 nations présentes dont, pour la première fois, l'Afghanistan, les Bermudes, la Bolivie, le Costa-Rica, le Liechtenstein et le Pérou.

Dans ce contexte, le CIO s'attache à faire respecter au mieux l'application des principes olympiques et tente au mieux de juguler les velléités nazies. Berlin doit accepter certains compromis comme celui de retirer les offenses les plus manifestes aux principes de participation universelle et de respect mutuel. Le Dr Goebbels, ministre de la Propagande, suspend ainsi la parution du journal antisémite *Der Sturmer* et fait disparaître des espaces publics les affichages antisémites. Les athlètes juifs ou noirs, allemands et étrangers, sont par ailleurs autorisés à participer. Carl Diem est d'une importance fondamentale pour le cérémonial olympique puisqu'il invente pour ces Jeux le relais de la flamme olympique depuis le site antique d'Olympie (3000 relayeurs). Entre le sanctuaire et Berlin tous les villages accueillent invariablement ce passage par une fête mêlant folklore local, espoir de paix et manifestations sportives.

Source texte : http://www.franceolympique.com/art/235-berlin_1936.html#para_2



Lors des Jeux de 1936, les quatre médailles d'or de l'athlète américain Jesse Owens exaspèrent Hitler.

Serment olympique

Écrit par Coubertin, le serment est, depuis 1972, prononcé par un athlète et un juge du pays hôte. C'est l'escrimeur belge Victor Boin qui a prononcé le serment olympique pour la première fois en 1920 à Anvers. Le serment sera modifié en 1972.

Juste après l'allumage de la flamme olympique, un athlète du pays hôte prête le serment suivant :

« Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit de sportivité, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes. »

Puis, un juge du pays hôte prononce à son tour le serment suivant :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »

L'Olympisme : trois valeurs clés

Aujourd'hui, l'Olympisme est notamment diffusé à travers trois valeurs clés qui expriment des aspects humains, moraux et de qualité.

Excellence

Dans l'idéal olympique, cette valeur exprime le fait de donner le meilleur de soi-même, sur le terrain ou dans la vie de tous les jours, sans se mesurer aux autres, pour atteindre avant tout des objectifs personnels avec détermination. Il ne s'agit pas seulement de gagner, mais surtout de participer et de progresser par rapport à ses propres buts.

Amitié

Les hommes et les femmes sont au cœur des priorités du Mouvement olympique qui oeuvre en faveur du rapprochement et de la compréhension entre les peuples. Cette valeur renvoie à la volonté de bâtir un monde meilleur et en paix à travers la solidarité, l'esprit d'équipe, la joie et l'optimisme dans le sport.

Les Jeux Olympiques inspirent l'humanité à dépasser les différences d'ordre politique, économique, racial, religieux ou de genre, et forger des amitiés malgré ces différences. Les athlètes expriment cette valeur à travers les liens durables qu'ils tissent avec leurs coéquipiers et leurs concurrents.

Respect

Dans l'idéal olympique, cette valeur constitue le principe éthique devant inspirer tous ceux qui participent aux programmes olympiques. Elle comprend le respect de soi et de son corps, le respect des autres, des règles et de l'environnement. Elle renvoie au fair-play dont tout athlète doit faire preuve, ainsi qu'à la lutte contre le dopage.

Source : http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_670.pdf



Au cours des Jeux Olympiques contestés de Munich de 1936, alors que le régime nazi met en place son programme qui aboutira aux pires heures de l'histoire de l'humanité, le comportement exemplaire de deux hommes, l'un noir et américain, l'autre blanc et allemand, vient contraster le sombre tableau de cette époque.



« Quadruple champion olympique à Berlin en 1936, Jesse Owens avait remporté le concours de saut devant Lutz Long. Alors que l'athlète noir-américain était en difficultés lors des éliminatoires, incapable de franchir les 7,15 m requis, Long lui avait conseillé de prolonger sa course d'élan.

Qualifié grâce à sa troisième et dernière tentative, Owens s'était finalement imposé avec un bond à 8,06 m. Les deux athlètes avaient ensuite fait un tour d'honneur bras dessus bras dessous devant les dignitaires du régime nazi.

Les deux familles étaient depuis restées en contact étroit, Owens rencontrant lors de ses passages à Berlin le fils de Lutz Long. »

Source : <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=800001&sid=11042364>

Jesse Owen et Lutz Long, qui s'étaient disputé la médaille d'or du saut en longueur dans un esprit de fair-play exemplaire lors des Jeux olympiques de 1936.

Les premiers Jeux olympiques modernes

Les premiers jeux eurent donc lieu à Athènes du 5 au 15 avril 1896. Ils regroupèrent 286 sportifs représentant treize nations différentes et participant à neuf disciplines. Les Jeux obtinrent un certain succès. Il y eut jusqu'à 100'000 spectateurs au moment du marathon. De ce fait, les Grecs tentèrent de faire accepter l'idée que les Jeux devaient toujours se dérouler à Athènes. Coubertin s'opposa fermement à cette proposition et sut convaincre les membres du CIO.

Les performances n'étaient pas très élevées et « déjà les Jeux d'Athènes vérifient que ce ne sont pas les performances... mais les noms des vainqueurs qui font l'histoire olympique » (Norbert Muller Dans Pierre de Coubertin, Textes choisis, Weideman. t 11, p.129) ; cette remarque montre une certaine similitude avec les Jeux antiques.

Les Jeux suivants qui eurent lieu à Paris n'eurent pas le même succès. Sans doute était-ce dû à la présence à la même période d'autres manifestations culturelles.

Les troisièmes Jeux aux États-Unis, à Saint-Louis, rencontrèrent la même difficulté pour assurer leur rayonnement.

Initialement, les Jeux anciens étaient réservés aux citoyens grecs. Les Jeux modernes eux sont ouverts à tous. Les 245 participants à Athènes en 1896 viennent de 14 pays. C'est à partir des Jeux de Stockholm, en 1912, que des délégations nationales des cinq continents sont présentes : l'universalité des Jeux Olympiques modernes se confirme.

Les jeux au XX^{ème} - XXI^{ème} siècle

Les Jeux Olympiques comprennent les Jeux de l'Olympiade et les Jeux Olympiques d'hiver. Le terme « Olympiade » désigne la période de quatre années consécutives qui suit les Jeux. La première Olympiade des temps modernes a été célébrée à Athènes en 1896. Les Olympiades se comptent à partir de cette date, même si à la date d'une Olympiade les Jeux n'ont pu avoir lieu. Les Jeux de l'Olympiade ont lieu tous les quatre ans.

Les Jeux Olympiques d'hiver qui forment un cycle distinct ont lieu, à partir de 1994, au cours de la deuxième année de l'Olympiade. Les premiers Jeux d'hiver ont été célébrés à Chamonix en 1924 et ils sont numérotés à partir de cette date.

Les Jeux de l'Olympiade

date	lieu	participants
1	1896 Athènes, Grèce	241
2	1900 Paris, France	997
3	1904 Saint Louis, Etats-Unis	651
4	1908 Londres, Grande-Bretagne	2008
5	1912 Stockholm, Suède	2407
6	1916 Première Guerre mondiale	
7	1920 Anvers, Belgique	2626
8	1924 Paris, France	3089
9	1928 Amsterdam, Pays-Bas	2883
10	1932 Los Angeles, Etats-Unis	1332
11	1936 Berlin, Allemagne	3963
12	1940 Deuxième Guerre mondiale	
13	1944 Deuxième Guerre mondiale	
14	1948 Londres, Grande-Bretagne	4104
15	1952 Helsinki, Finlande	4955
16	1956 Melbourne, Australie	3155
	Stockholm, Suède épreuves équestres	
17	1960 Rome, Italie	5338
18	1964 Tokyo, Japon	5151
19	1968 Mexico, Mexique	5516
20	1972 Munich, Allemagne	7134
21	1976 Montréal, Canada	6084
22	1980 Moscou, URSS	5179
23	1984 Los Angeles, Etats-Unis	6829
24	1988 Séoul, Corée du Sud	8391
25	1992 Barcelone, Espagne	9356
26	1996 Atlanta, Etats-Unis	10318
27	2000 Sydney, Australie	10651
28	2004 Athènes, Grèce	10625
29	2008 Beijing, Chine	10500
30	2012 Londres, Grande Bretagne	
31	2016 Rio de Janeiro, Brésil	

Xth OLYMPIAD
LOS ANGELES
1932



Les Jeux d'hiver

date	lieu	participants
1	1924 Chamonix, France	258
2	1928 Saint-Moritz, Suisse	464
3	1932 Lake Placid, Etats-Unis	252
4	1936 Garmisch-Partenkirchen, Allemagne	646

Pas de jeux en 1940 et 1944 : Deuxième Guerre mondiale

5	1948 Saint-Moritz, Suisse	669
6	1952 Oslo, Norvège	694
7	1956 Cortina d'Ampezzo, Italie	821
8	1960 Squaw Valley, Etats-Unis	665
9	1964 Innsbruck, Autriche	1091
10	1968 Grenoble, France	1158
11	1972 Sapporo, Japon	1006
12	1976 Innsbruck, Autriche	1123
13	1980 Lake Placid, Etats-Unis	1072
14	1984 Sarajevo, Yougoslavie	1272
15	1988 Calgary, Canada	1423
16	1992 Albertville, France	1801
17	1994 Lillehammer, Norvège	1737
18	1998 Nagano, Japon	2176
19	2002 Salt Lake City, Etats-Unis	2399
20	2006 Turin, Italie	2508
21	2010 Vancouver, Canada	
22	2014 Sochi, Russie	

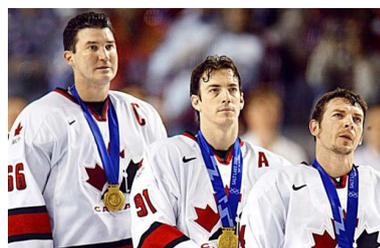


Logo des jeux olympiques de Vancouver et les trois mascottes des jeux olympiques d'hiver 2010



La gymnaste roumaine Nadia Comaneci est la première à obtenir la note maximale de 10 lors des jeux olympiques de Montréal en 1976. Elle obtiendra trois médailles d'or, une d'argent et une de bronze.

Credit: Tony Duffy/Allsport
<http://www.answers.com/topic/nadia-comaneci-large-image>



En 2002, l'équipe canadienne de Hockey remporte la médaille d'or avec Mario Lemieux comme capitaine.

Photo Credit: GEORGE FREY, AFP
<http://www.globaltvcalgary.com/story.html?id=1985492>



En 2000, l'athlète aborigène Cathy Freeman allume la flamme olympique lors des Jeux de Sydney.

Source : http://blog.seattletimes.nwsources.com/olympics/2008/08/an_ode_to_the_opening_ceremony.html

Coubertin et sa vision des femmes

Tout comme les hommes de son époque, Coubertin ne voyait pas d'un bon oeil la participation des femmes aux JO : « [...] le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. » (Le Sport Suisse, 31^e année, 7 août 1935, p.1.)

Sur le terrain, la situation s'est nettement améliorée. En 1900, les femmes participent à leur premier JO. En 2008 à Pékin, plus de 42% des athlètes étaient des femmes (en 1960 à Rome, 11,5% et en 1980 à Moscou, 22%).

Les jeux Paralympiques

En 1948, Sir Ludwig Guttmann organisa à Stoke Mandeville, Angleterre, une compétition sportive pour les vétérans de la Deuxième Guerre mondiale atteints à la moelle épinière. Quatre ans plus tard, des concurrents hollandais se joignirent aux épreuves. Le mouvement international, connu aujourd'hui comme le Mouvement paralympique, était né. Des Jeux furent organisés sur le modèle des Jeux Olympiques pour la première fois à Rome en 1960 à l'intention des athlètes handicapés.

Les Jeux Paralympiques se tiennent toujours la même année que les Jeux Olympiques. Par ailleurs, depuis les Jeux de l'Olympiade à Séoul (1988) et les Jeux d'hiver à Albertville (1992), ils sont organisés sur les mêmes sites que ceux des Jeux Olympiques. Le 19 juin 2001, un accord fut signé entre le Comité International Olympique et Comité International Paralympique visant à garantir l'organisation des Jeux Paralympiques. Cet accord confirmait qu'à partir de 2008, les Jeux Paralympiques se tiendraient toujours peu après les Jeux Olympiques, en utilisant les mêmes sites et installations.

Depuis les Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, un seul et même comité d'organisation est chargé de l'accueil des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques. Athlètes olympiques et athlètes paralympiques sont logés dans le même village et bénéficient des mêmes services de restauration, des mêmes soins médicaux et des mêmes installations.



© Getty Images

Source : <http://www.olympic.org/fr/content/Jeux-Olympiques/Jeux-Paralympiques/>



Le Comité International Paralympique (IPC) est l'organe mondial qui régit le Mouvement paralympique.

L'IPC organise les Jeux Paralympiques d'été et d'hiver. Il fait également office de Fédération Internationale pour 13 sports, pour lesquels il supervise et coordonne les championnats du monde et d'autres compétitions.

L'IPC s'engage à permettre aux athlètes paralympiques d'atteindre l'excellence sportive et à offrir des perspectives sur le plan sportif à toute personne souffrant d'un handicap, du débutant à l'athlète d'élite.

Fondé le 22 septembre 1989, l'IPC est une organisation internationale à but non lucratif formée et dirigée par 162 Comités Nationaux Paralympiques (CNP) et quatre fédérations internationales de sports pour personnes atteintes d'un handicap particulier. Le siège et l'équipe de direction de l'IPC se trouvent à Bonn, en Allemagne.

www.paralympic.org

Jeux Olympiques de la jeunesse

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) sont une manifestation multisportive, culturelle et éducative d'une durée de 12 jours qui s'adresse aux jeunes gens de 14 à 18 ans.

La vision des Jeux Olympiques de la Jeunesse est d'inciter les jeunes du monde entier à s'adonner au sport ainsi qu'à adopter et appliquer les valeurs olympiques. C'est durant sa Session au Guatemala en juillet 2007 que le CIO a décidé de créer un nouvel événement sportif pour éduquer, engager et influencer les jeunes athlètes, en les encourageant à jouer un rôle actif dans leurs communautés.

Les premiers Jeux d'été auront lieu à Singapour en 2010 et les jeux d'hiver à Innsbruck en 2012.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse sont un événement sportif pour les jeunes, qui met sur un pied d'égalité le sport, l'éducation et la culture.



Critiques des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques ont aussi des détracteurs. Hormis sur le mode de choix des villes, c'est surtout le choix de pays controversés en matière des droits de l'Homme et de liberté des médias qui est critiqué par des ONG. Pékin en 2008 et Sochi en 2014 en sont des exemples.

Depuis les Jeux de Moscou en 1980, boycottés par plusieurs pays pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, aucune autre olympiade n'a suscité autant de controverses que celle qui a eu lieu à Pékin en août 2008. Ces jeux ont représenté pour les médias du monde entier l'occasion de braquer leurs projecteurs sur la situation des droits de l'Homme en Chine.

Les tensions existant entre le Tibet et la Chine se sont vues révélées et peut-être exacerbées par l'attention mondiale portée à la Chine.

Le choix de la Chine pour accueillir ces jeux fut très critiqué à travers la presse mondiale et les organismes de défense des droits de l'Homme, reprochant à la Chine le non respect de la Charte olympique et au CIO un trop grand laxisme vis-à-vis du pays hôte, malgré les exigences formulées quant au respect des droits de l'Homme.

Quelques appels à la désertion des stades ont été lancés par des personnalités sportives, politiques, ou intellectuelles, à la suite des émeutes tibétaines réprimées par la Chine. Le recours au boycottage des jeux ou de la cérémonie d'ouverture fût envisagé par certains chefs d'Etat. Certaines communautés tibétaines exilées, comme les Tibétains exilés en Allemagne, ont appelé à "transférer" les JO "dans un pays où les droits de l'Homme sont respectés". Mais ces appels sont restés isolés.

La politisation de ces jeux est évidemment critiquée par l'Etat chinois qui voit dans cet intérêt pour son action au Tibet une ingérence de la part des nations étrangères et permet à la cause tibétaine d'être vue et entendue par l'opinion publique.

La liberté de la presse, la censure, le blocage de sites Internet et le déplacement de milliers de sans-abri des sites olympiques ont été des sujets également débattus tout au long de ces olympiades.

Cet exemple montre bien l'impact d'une grande compétition sportive sur la politique et en particulier les relations internationales d'un pays : capable de mettre en lumière les qualités et les défauts d'une nation.



<http://www.greatwallchina.info/news/080101.htm>

Des organisations comme Human Rights Watch, Amnesty International ou Reporters Sans Frontières ont été très actives pour dénoncer les nombreuses violations des droits de l'Homme en lien avec l'organisation par la Chine des Jeux Olympiques de 2008 à Pékin. Les inquiétudes demeurent pour les jeux de 2014 qui auront lieu à Sochi en Russie.

En effet, la proximité de Sochi avec la Géorgie et la Tchétchénie, théâtres de récents conflits armés, pourrait aussi accroître le risque de voir le gouvernement russe réprimer sévèrement toute forme de dissidence avant les Jeux.

Il existe donc une proposition faite par Human Rights Watch à l'issue du congrès Olympique de janvier 2008 ayant pour but de traiter les questions des violations des droits humains liées aux Jeux dans les futurs pays hôtes. Il s'agit d'un projet de création d'une commission permanente sur les droits humains au sein du CIO ou un mécanisme similaire afin de suivre de près la situation des droits humains dans les pays hôtes.

Une telle commission permettrait de mettre en place et de faire respecter une série de critères de référence pour les pays candidats pour accueillir les Jeux Olympiques. Ces critères seraient inclus dans le formulaire de candidature émis par le CIO pour les pays hôtes. Cette commission pourrait aussi remplir un rôle essentiel qui est de faire le lien entre le CIO et les organisations ou les personnes défenseurs des droits humains.

Le Mouvement Olympique en Suisse

La relation entre la Confédération helvétique et le Mouvement olympique date de la fin du XIX^{ème} siècle. En 1896, le gymnaste Louis Zutter de Neuchâtel se rendit à Athènes à titre privé et fut le premier Suisse à remporter une médaille d'or aux Jeux Olympiques de l'ère moderne. Mais ce succès passa quasiment inaperçu auprès des médias suisses et de ses compatriotes. Même après le tournant du siècle, l'esprit olympique ne se ressentait guère en Suisse. La Suisse fut représentée aux Jeux Olympiques en 1908 et 1912 par un seul athlète : Julius Wagner. Le manque d'intérêt pour les Jeux trouvait son origine dans la tradition suisse : pratiquer le tir, le ski, l'équitation et la gymnastique dans les fédérations nationales et les sociétés sportives locales revêtait plus d'importance. En Suisse, la mission première de la gymnastique consistait à éduquer les jeunes gens.

Lorsque le Suisse Godefroy de Blonay, membre du CIO, fonda le « Comité Olympique Suisse » (COS) en 1912, il s'agissait encore d'un organe exclusivement francophone. Au moment de l'arrivée du CIO à Lausanne en 1915, l'enthousiasme pour le Mouvement olympique était encore très faible, surtout en Suisse alémanique.

Le changement de mentalité s'opéra en 1920. Sous la pression de Blonay, la Suisse envoya pour la première fois une délégation complète de 77 sportifs pour défendre les couleurs du drapeau suisse aux Jeux Olympiques d'Anvers. Cette volonté de présenter des sportifs suisses compétitifs généra les premiers succès : à Paris en 1924, la Suisse empocha 24 médailles et 17 à Amsterdam en 1928. Les sportifs signèrent leurs plus grands succès dans les disciplines traditionnelles telles que la gymnastique, le tir, l'aviron et la lutte.

En Suisse, à compter des années 1930, le sport se teinta de couleurs patriotiques, comme dans le reste de l'Europe d'ailleurs, et fut essentiellement utilisé pour mobiliser la jeunesse. En 1944, l'Ecole fédérale de sport fut créée à Macolin dans le but d'améliorer la condition physique des soldats.

Dans les années d'après-guerre, cette orientation militaire disparut au profit d'une orientation scientifique : l'Institut des sciences du sport ouvrit ses portes en 1967. L'année 1970 marqua l'ancrage du sport dans la Constitution fédérale et, en 1972, une loi fédérale visant à promouvoir la gymnastique et le sport fut votée.

La même année, « Jeunesse et Sport » (J+S) fut créé et le sport féminin fit l'objet d'une promotion ciblée. En 1997, « l'Association Suisse du Sport » (ASS) et le COS fusionnèrent pour devenir l'AOS, « l'Association Olympique Suisse ». En 2001, l'AOS fut rebaptisée avec son nom actuel, « Swiss Olympic Association ». Aujourd'hui, en tant qu'association faitière, Swiss Olympic a pour mission première de promouvoir et de soutenir ses 82 fédérations sportives. Parallèlement, Swiss Olympic procède aux sélections des sportifs d'élite en vue des Jeux Olympiques et dirige les délégations olympiques sur place.

Pour plus d'infos sur le mouvement olympique suisse :

http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3295/4166_read-24957/



Jeunesse+Sport

Jeunesse+Sport propose aux jeunes de 10 à 20 ans des cours et des camps dans 75 disciplines sportives. Chaque année, 50 000 cours et camps sont proposés en collaboration avec les cantons, les sociétés sportives et les fédérations. Ils drainent un total de 550 000 enfants et adolescents. Dès maintenant, les enfants de 5 à 10 ans peuvent également bénéficier de mesures d'encouragement de l'activité physique et sportive globales, variées et adaptées à leur âge.



La formation et la formation continue des moniteurs est la clef de voûte de J+S. Chaque année, près de 100'000 moniteurs J+S s'engagent à titre bénévole dans des activités auprès des jeunes, et quelque 60'000 d'entre eux suivent un cours de formation ou de formation continue. En moyenne, par année de naissance, une personne sur six suit une formation de moniteur ou de monitrice J+S.

<http://www.jugendundsport.ch/internet/js/fr/home.html>

Un mouvement éthique

« La paix dans le monde, l'entente entre les peuples, la justice sociale, la réforme de l'éducation, le sport pour tous », tels étaient les objectifs ambitieux poursuivis par l'humaniste Pierre de Coubertin avec le Mouvement olympique. En tant que Comité National Olympique, Swiss Olympic contribue à la mise en oeuvre de ces objectifs et propose une série de programmes éthiques qui s'adressent aux associations sportives et aux organisateurs de manifestations sportives.



Sergei Aeschwanden, Judoka suisse / Source : Swissolympic

« Cool and clean » est le plus grand programme de prévention dans le sport et s'engage principalement dans la lutte contre le dopage, l'abus de drogues, de tabac et d'alcool dans le sport des jeunes. Le programme « Contre les abus sexuels dans le sport » et la plate-forme environnementale « ecosport.ch » font partie des autres engagements.

www.coolandclean.ch/fr

En outre, depuis quelques années, les valeurs olympiques du CIO sont diffusées dans les écoles et les universités sous la notion d'« Esprit olympique », ce qui favorise leur ancrage dans la population suisse. Le principe directeur « ...for the SPIRIT of SPORT » rappelle que le sport vit d'un bon esprit sportif.

Il résume les principes prônés par la **Charte d'éthique du sport suisse**. Le respect des sept principes éthiques en faveur d'un sport sain, respectueux et loyal est aujourd'hui plus que jamais un devoir pour tous les sportifs en Suisse.

Charte éthique du sport suisse

- 1 Traiter toutes les personnes de manière égale !
- 2 Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social !
- 3 Favoriser le partage des responsabilités !
- 4 Respecter pleinement les sportifs et les sportives au lieu de les surmener !
- 5 Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement !
- 6 S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel !
- 7 S'opposer au dopage et aux toxicodépendances !

www.spiritofsport.ch

Parainé par Swiss Olympic et l'Office Fédéral du Sport

« L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.

Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. À cet effet, le Mouvement olympique mène seul ou en coopération avec d'autres organisations et dans la limite de ses moyens, des actions en faveur de la paix. »

Charte olympique,
principes fondamentaux 2 et 3,
état en vigueur au 4 juillet 2003

Une initiative genevoise : LE RESPECT, ça change la vie

Dans ce chapitre sur l'éthique, mentionnons aussi l'association « LE RESPECT, ça change la vie » qui vise à promouvoir le respect dans tous les domaines et en particulier dans le sport, au sein duquel il est souvent mis à mal. La valeur du RESPECT est universelle. Chaque être humain, quels que soient son origine, sa culture, sa religion, son milieu social, son rang hiérarchique, a des devoirs de RESPECT envers l'autre.



Incivilités, racisme, dégradations et violence, voilà certaines des plaies contre lesquelles lutte cette association. La charte que signe le club, l'association sportive ou le sportif indépendant partenaire de cette initiative, s'engage à respecter son club, l'adversaire, le corps arbitral, les installations et bien entendu les règles du jeu ou du sport concerné.

L'initiative est parrainée et suivie par de nombreux sportifs de renom et se développe tant en Suisse romande qu'en France. Elle est également présente lors de manifestations culturelles : concerts, concours de danse, kermesses, etc... afin de signaler que le respect est essentiel à la communauté et se doit de devenir la norme en toute circonstance.

www.lerespect.org